



 **Schéma départemental
des enseignements artistiques
des Hautes-Alpes (SDEA)**
Musique danse théâtre 2024-2028



LES AXES DU SDEA

1. Poursuivre la structuration de l'enseignement artistique sur le territoire

À travers différents dispositifs, le Département accompagne la diversité des structures d'enseignement, afin d'avoir une proposition complète, pérenne et connue des habitants.

- ┆ Accompagner l'offre d'enseignement
- ┆ Affirmer la qualité de l'enseignement artistique proposé
- ┆ Fédérer les établissements d'enseignement artistique
- ┆ Améliorer la (re)connaissance des écoles et de leurs actions

2. Favoriser le parcours artistique des habitants

Le Département veille à la diffusion d'un enseignement artistique élargi et accessible au plus grand nombre, afin de permettre à tous les Haut-Alpins qui le souhaitent, de s'inscrire dans un parcours culturel et artistique.

- ┆ Favoriser l'accessibilité financière à l'enseignement artistique
- ┆ Favoriser l'accessibilité géographique à l'enseignement artistique, dans un contexte de responsabilité environnementale
- ┆ Faciliter l'inclusion du plus grand nombre à l'enseignement artistique

3. Encourager l'ouverture et la diversité

Dans le cadre d'évolutions de la pratique et des attentes des habitants en matière de culture, notamment de la jeunesse, il est important de porter une réflexion sur les propositions pédagogiques et artistiques. Développer l'autonomie, le plaisir et la créativité autour de la pratique artistique. L'enjeu est aussi de renforcer le lien entre l'enseignement artistique et la pratique en amateur d'une part, ainsi que la création et la diffusion d'autre part.

- ┆ Valoriser les pédagogies et les projets expérimentaux (projets pilotes)
- ┆ Favoriser la pratique en amateur
- ┆ Soutenir la création artistique et la diffusion



LE SDEA C'EST :

DES VALEURS ET DES PRINCIPES :

- ┆ Équité
- ┆ Transmission
- ┆ Inclusion
- ┆ Épanouissement
- ┆ Développement durable

UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN :

- ┆ Coordination du Schéma, animation, conseil et ingénierie

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER :

- ┆ Subvention de fonctionnement
- ┆ Aide aux projets
- ┆ Aide à la mobilité pour les enseignants
- ┆ Aide pour la formation diplômante des enseignants
- ┆ Bourses pour les élèves
- ┆ Évaluations départementales
- ┆ Prise en charge directe pour des projets départementaux

DES OUTILS :

- ┆ 12 fiches actions
- ┆ Groupes de travail
- ┆ Plateforme numérique de partage d'informations
- ┆ Site internet du CEDRA
- ┆ Création d'annuaires
- ┆ Formations
- ┆ Mutualisation de moyens
- ┆ Rencontre annuelle avec l'ensemble des écoles
- ┆ Conventions individualisées

LE RESEAU :

- ┆ Échange entre pairs
- ┆ Mise en réseau entre acteurs du territoire

DES PRATIQUES ET DU PUBLIC :

- ┆ Pratique artistique
- ┆ Pratique en amateur
- ┆ Éducation artistique et culturelle des habitants

« La culture est synonyme d'épanouissement pour l'individu et de cohésion pour la société. Ce nouveau schéma départemental a vocation à organiser et à améliorer la qualité de l'offre d'enseignements artistiques des Hautes-Alpes tout en favorisant son accès au plus grand nombre. »

Jean-Marie Bernard
Président du Département
des Hautes-Alpes

Bernadette Saudemont
Vice-présidente, en charge de la
culture et de la vie associative



Hautes-Alpes
le département

Département des Hautes-Alpes

Centre de ressources des arts
117 route de Veynes
05000 GAP

Tél. 04 86 15 33 70

cedra.hautes-alpes.fr

